

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 784f10

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Conseil de l'Europe : le 4^{ème} rapport de la CEPEJ évaluant les systèmes judiciaires européens est public

Strasbourg, 25.10.2010 – La Commission du Conseil de l'Europe pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) vient de rendre public son quatrième rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens, dans le cadre de la Journée européenne de la Justice célébrée à Ljubljana (Slovénie), en présence de la Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, de plusieurs ministres de la justice et secrétaires d'Etat à la justice et d'éminentes personnalités du monde juridique et politique.

Le rapport contient des données quantitatives et qualitatives de 45 Etats membres(*), permettant ainsi au Conseil de l'Europe de disposer d'une photographie précise du fonctionnement quotidien des tribunaux en Europe. Le rapport est unique en son genre quant au nombre de sujets et de pays couverts.

Grâce à la qualité des données fournies et traitées à travers une méthodologie désormais éprouvée, le rapport permet aux décideurs publics, aux professionnels de la justice et aux chercheurs de faire une analyse fiable, à partir de comparaisons parlantes, du développement des systèmes judiciaires. Des premières séries statistiques permettent de mesurer les grandes tendances des évolutions des systèmes judiciaires et des processus de réforme dans les Etats européens.

Le rapport offre des tableaux comparatifs et des commentaires pertinents dans des domaines essentiels tels que les dépenses publiques consacrées au système judiciaire, le système d'aide judiciaire, la médiation, l'organisation des juridictions et la carte judiciaire, les personnels judiciaires, la gestion des flux d'affaires dans les tribunaux et les durées de procédures.

[Lien vers le rapport](#)

[Lien vers le document de présentation](#)

[Pour plus d'information sur la Commission européenne pour l'efficacité de la justice](#)

Contact Presse : Henriette Girard, Attachée de Presse,
Tél. +33 3 88 41 21 41 ; Mobile +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

(*) Sur les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, seuls l'Allemagne et le Liechtenstein n'ont pas été en mesure de participer au présent rapport.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int